



REFLEX



EDITO

Il y a un an déjà, à pareille époque, j'évoquais sur mon édito (d'alors), les travaux d'alimentation en gaz naturel de notre village devant commencer le 14 juin. Ces travaux bien sûr, sont depuis plusieurs mois terminés, à la satisfaction de tous et particulièrement des usagers qui avaient fait le choix de cette énergie. D'autres travaux ont depuis vu le jour ou sont en cours. C'est le cas de la nouvelle crèche dont la réalisation s'achève dans les prochains jours.

Un très bel équipement, totalement financé par la Communauté des Communes Chartreuse Guiers, dont les Riviérois peuvent être fiers. Prévue pour accueillir une vingtaine d'enfants, elle sera inaugurée officiellement dès le début de l'automne, la date n'étant pas encore définie. Associée à la bibliothèque municipale elle portera le nom de madame Renée VERVOIS, généreuse donatrice de la commune.

Cette personne qui vient de s'éteindre, avait gardé de très bons souvenirs de son enfance, vécue dans un hameau de notre village et au regard d'une solide amitié qui s'était nouée entre nous, avait consenti un legs particulier à St Joseph de Rivière. Elle souhaitait que cette somme soit destinée, en priorité au soutien à la bibliothèque, à la crèche et à l'école. Avec le conseil municipal, il nous appartenait d'honorer dignement cette généreuse donation.

C'est la raison pour laquelle, avec des élus unanimes, pour honorer la mémoire de cette bienfaitrice, le nouvel ensemble portera bientôt son nom.

Un autre gros chantier, qui nous (pré) occupe depuis une décennie va (enfin) prendre définitivement fin. J'ai nommé le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Une dernière réunion publique le lundi 20 juin a été l'occasion de présenter à la population ce plan d'urbanisme, indispensable document de travail pour les vingt années à venir. Il autorisera le développement futur de notre village dans le strict respect de la loi de solidarité urbaine.

J'ai bien conscience qu'il ne pourra donner satisfaction à tous, apparaissant trop restrictif pour certains, trop ouvert pour d'autres.

Mais pouvait-on faire autrement à un moment où les règles en la matière sont devenues draconiennes ? Le Grenelle de l'environnement est passé par là et encore une fois il faut faire ... avec.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Le Maire
Claudé DEGASPERI

BULLETTIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°94 ETE 2011

tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. accueil.mairiestjo@orange.fr _ site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr

Édito du Maire	P1
La Mairie et les Élus	P2 P3 P4 P5
Les Brèves	P6
Les Associations	P7
Mémento	P8

LE REFLEX
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Commission « Information -
Qualité de Vie »
Tirage : 500 exemplaires
Conception
Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution. -
Imprimé par nos soins.

L'ACCUEIL PUBLIC EN MAIRIE

Ouverture des bureaux :

**le lundi de 16h00 à 19h00,
le mercredi de 9h00 à 12h00,
le jeudi et le vendredi de 14h00 à 17h00.**

Tél : 04 76 55 21 69

Permanences des élus :

- **M. PAGNIEZ Adjoint à l'urbanisme** reçoit
le mercredi de 18h00 à 19h00,
- **M. le Maire et M. OCCELLI, 1er Adjoint**
sont présents en Mairie **le samedi de 10h30
à 12h00** (et sur rendez-vous).

Nous vous rappelons que toutes les réservations de salles communales s'effectuent auprès de l'Agence Postale Communale, qui gère maintenant ce service. Vous prendrez note des horaires :

**Le lundi, jeudi, vendredi et samedi de
8h30 à 11h30,
Le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à
16h00.**

Tél : 04 76 55 21 75.

UN APPARTEMENT A LOUER MAISON DU BOURG

La commune propose à la location, à la Maison du Bourg, un appartement type T3, situé au premier étage et d'une superficie de 93m². Le chauffage au gaz est individuel, le loyer est de 546.73€ par mois, avec 20€ de provision pour charges .

S'adresser en Mairie au 0476552169

TONTE ET RUISSEAUX

Après cette belle période de printemps, la pluie est « enfin » venue, nos pelouses sont belles et nous devons tondre régulièrement. Que faire de la tonte ?

* Soit la mettre au fond du jardin en tas et l'automne ce sera un beau compost pour préserver le jardin du froid de l'hiver.

* Soit pour ceux qui manquent de place la porter à la déchèterie de ST LAURENT DU PONT aux jours et heures prévus.

Les ruisseaux de notre Commune supportent mal ces déchets. Ils constitueront les embâcles qui accentueront les sorties de lit lors d'orages.

Merci à chacun de respecter notre bel environnement.

TAXE FONCIERE ET TAXE D'HABITATION

Voici quelques explications sur les taux d'imposition votés par le Conseil Municipal en matière de taxe d'habitation et de taxe foncière

La fiscalité directe locale a été profondément remaniée à compter de l'année 2011. Notamment, les Communes et les Communautés de Communes perçoivent à compter de cette année, en plus de leur propres parts, la part de la taxe d'habitation qui était jusqu'en 2010 perçue par le Département et une part des frais de gestion auparavant perçus par l'Etat (taxe d'habitation, taxe foncière sur le non-bâti).

A la date du présent REFLEX, nous n'avons aucune connaissance de la forme et du contenu des avis de taxe d'habitation et de taxe foncière pour 2011.

Aussi constaterez vous, peut être, à la lecture de vos avis 2010 et 2011 que le taux communal de la taxe d'habitation est passé de 14,91 % à 19,98 % et celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 75,31 % à 78,96 %.

Ces augmentations ne sont que la conséquence mécanique de la prise en compte du transfert à la Commune de la fiscalité départementale et d'une partie des frais de gestion auparavant dédiés à l'Etat.

Globalement, le Conseil a reconduit pour 2011 les taux d'imposition communaux votés en 2010 et vous ne devriez constater aucune augmentation de vos cotisations totales (hors majoration annuelle des bases ou changement dans le nombre de vos personnes à charge).

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et jeunes garçons de 16 ans, nés en avril, mai, juin 1995, sont priés de venir, en Mairie, se faire recenser. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre livret de famille.

RAPPEL : il faut venir en Mairie, à partir de la date anniversaire des 16 ans. Le recensement concerne les jeunes gens, françaises et français jusqu'à l'âge de 25 ans.

STATIONNEMENT DEVANT L'ENTREE DE L'ECOLE PRIMAIRE

Chaque parent à la rentrée et à la sortie des classes cherche à se garer près de l'entrée du groupe scolaire.

En face de cette entrée se trouve le début du chemin communal « La Tournerie ».

Comme il se doit, les habitants de ce quartier souhaitent pouvoir se déplacer correctement. Près de l'Ecole il existe une autre entrée, « Place de l'Eglise » où il y a des places de parking.

Essayons chacun de ne pas gêner nos voisins...

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 FEVRIER 2011

Le 16 février 2011, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de ST JOSEPH DE RIVIERE s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Claude DEGASPERI, Maire.

Date de la convocation : 10 février 2011

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

NOUVELLE DELIBERATION : REGIME INDEMNITAIRE APPLICABLE AUX FILIÈRES ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE.

Le Conseil Municipal, considérant qu'il y a lieu de rectifier une erreur de coefficient au chapitre de l'IAT mensuelle, **décide** de rectifier le chapitre suivant ainsi :

« I.A.T. MENSUELLE :

Le responsable général des services au grade de rédacteur et le responsable d'équipement au grade d'adjoint du patrimoine bénéficient d'une I.A.T. complémentaire mensuelle calculée selon le barème ci-dessous :

Responsable général des services: coefficient de 1.07

Responsable d'équipement : coefficient de 4.84 (au lieu de 0.404) »

VOTE DE LA NOUVELLE DELIBERATION : RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION PEFC – GESTION DURABLE DE LA FORET COMMUNALE (2011-2015)

Le Conseil Municipal, considérant qu'il y a lieu de rectifier une erreur dans le montant de la cotisation annuelle pris dans la dernière délibération, **décide** de modifier la phrase suivante ainsi : « étant entendu que la FNCOFOR prendra à sa charge la totalité des frais

de dossier et la moitié du coût à la surface productive, le montant total s'élève à **2.49€** (au lieu de 2.31€) »

CONVENTION AVEC LE CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS – FESTIVAL DES ARTS DU RECIT – ANNEE 2011 -

Le Conseil Municipal, considérant que dans le cadre du collectif des bibliothèques de Chartreuse, dont celle de St Joseph de Rivière fait partie, l'accueil de ce festival se fait chaque année dans une commune différente,

considérant que chaque bibliothèque est associée à cet événement et participe financièrement, en soutien à la commune d'accueil, par l'intermédiaire du Centre Social des Pays du Guiers se chargeant de la partie administrative et financière de ce festival,

à l'unanimité :

- **approuve** la convention de partenariat avec ce dernier,

- **accepte** la participation s'élevant à 150€ au titre de l'année 2011,

et autorise le Maire à signer la dite convention.

CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA FORMATION ENTRE LA COMMUNE ET LE CNFPT (CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE).

Le Conseil Municipal, considérant que certaines formations ne relevant pas de la cotisation annuelle sont payantes, comme les formations collectives inter- ou intra-collectivités, les formations individuelles payantes (notées au catalogue) ou celles concernant les personnels sous contrats aidés pour lesquels il n'y a pas de cotisation au CNFPT ;**autorise à l'unanimité le Maire :**

- **à passer** une convention de partenariat avec le CNFPT,

- **à signer** tous actes aux effets ci-dessus pour l'année 2011,

- **à reconduire** par voie expresse, cette convention, pour deux périodes supplémentaires d'un an, soit pour les années 2012 et 2013.

LOCATION ET MISE A DISPOSITION DE BIENS COMMUNAUX.

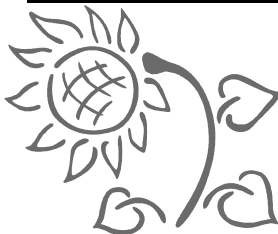
Le Conseil Municipal, considérant qu'il y a lieu de fixer quels sont les biens communaux à mettre à disposition et à quelles conditions,

décide à l'unanimité d'établir les disponibilités de ceux-ci selon le tableau ci-contre :

(voir page suivante) **et charge** le Maire d'établir, en application de cette décision, les conventions de mise à disposition et tout autre document afférant à l'administration de ces locaux communaux.

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 FEVRIER 2011 (suite)

	BIEN COMMUNAL MIS A DISPOSITION	PUBLIC	ACTIVITE	TARIF
G R O U P E SCOLAIRE	restaurant scolaire	associations	privée	gratuit
	restaurant scolaire préfabriqué	associations	privée	gratuit
	salle motricité	associations	privée	gratuit
SALLE DES FETES		grand public/entr.	privée	payant
		associations	privée	gratuit
		Collectivités locales	privée	gratuit
LOCAL AS- SOCIATIF		associations	privée	gratuit
		grand public/entr.	privée	payant
VESTIAIRES DU FOOT	vestiaires	associations	privée/publique	gratuit
	rez de chaussée	associations	privée	gratuit
	stade	associations	privée/publique	gratuit
	1 ^{er} étage	associations	privée	gratuit
LA POSTE	local au dessous	associations	stockage	gratuit
	bureau étage	associations	stockage	gratuit
ANCIENNE ECOLE	rez de chaussée	associations	privée	gratuit
	1er étage	associations	privée	gratuit
	garage	associations	stockage	gratuit
BAT. HALTE GARDERIE		associations	privée	gratuit
EGLISE	local jeunes	associations	privée	gratuit
PLAN D'EAU		associations	privée/publique	gratuit
		Entr./grand public	privée/publique	payant



**CONVENTION DE
MISE EN COMMUN
DE MOYENS AVEC
LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DU
MONT BEAUVOIR.**

Le Conseil Municipal, considérant que dans le cadre des compétences communales définies par l'article L2224-8, l'obligation est faite à la commune de prendre en charge le contrôle des systèmes d'assainissement individuel,

considérant que la commune ne dispose pas du personnel suffisant assurant ces compétences et qu'elle doit se donner les moyens d'effectuer cette mission de service public,

décide à l'unanimité :

- **de mettre en commun** ses moyens avec la Communauté de Communes du Mont Beauvoir (CCMB) afin de garantir les prestations nécessaires à ce contrôle,

- **d'accepter** les termes techniques de la convention à venir et les décisions financières suivantes :

* facturation par la CCMB de chaque contrôle à 120€ (+ 40€ par nombre d'entité supplémentaire dans le cas de plusieurs utilisateurs

de l'installation d'assainissement non collectif),

* facturation en sus des frais de déplacement et temps passé pour tout autre rendez-vous,

* reversement par la commune à la CCMB de la moitié de la prime, pour ces opérations de contrôle, versée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse,

- **d'autoriser** le Maire à signer cette convention pour l'année 2011 qui pourra être reconduite par voie expresse pour 3 périodes supplémentaires d'un an.

**MODIFICATION DES COMPETENCES DE
LA COMMUNAUTE DES COMMUNES
CHARTREUSE GUIERS (C.C.C.G).**

Le Conseil Municipal, considérant qu'il y a lieu de modifier les statuts de la C.C.C.G. et plus précisément de donner son avis sur la décision de cette dernière d'abandonner la compétence hydraulique, suite à une demande du Préfet de l'Isère,

approuve à l'unanimité la décision adoptée par le Conseil communautaire de la C.C.C.G., d'abandonner la compétence hydraulique

Séance levée à 22 heures.

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque vous accueille :
Le mardi de 17h à 19h.
Le mercredi et le samedi de 9h à 12h.

Fermeture de la bibliothèque pour congés annuels du 6 au 13 août 2011.

Du 30 juillet au 20 août 2011 la bibliothèque sera ouverte le mercredi et le samedi de 10h à 12h. Attention, pas de permanence le mardi.

Les nouveaux achats et le passage du bibliobus ont permis de renouveler le fonds de la bibliothèque :

* pour les adultes :

- *les Visages* de Jesse Kellerman,
- *l'Enfant allemand* de Camilla Lackberg,
- G229 de Jean-Philippe Blondel
- *les Insurrections singulières* de Jeanne Benamer,
- *l'Appel de l'Ange* de Guillaume Musso,
- *Groenland* de Bernard Besso...

* pour la jeunesse :

- *Blog* de Jean-Philippe Blondel,
- *Je préfère qu'ils me croient mort* d'Ahmed Kalouaz,
- *Nartouk, le garçon qui devint fort* de Jorn Riel,
- *Artémis Fowl T.7* d'Eoin Colfer...

* pour les albums :

- *C'est quoi l'amour* de Davide Cali,
- *La Petite oie qui ne voulait pas marcher au pas* de J.F. Dumont,
- *Nina et les oreillers* de Maylis de Kerangal,
- *Dessine moi une maison* de Roxane Marie Galliez...

Bonnes vacances à tous !

SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DU GUIERS ET DE SES AFFLUENTS

Paul BUISSIERE et Jean-Pierre OCCELLI et leurs suppléants Patrick FALCON et Emmanuel SIRAND PUGNET représentent notre commune au Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents qui regroupe 42 communes riveraines du Guiers et de ses affluents.

Un syndicat ... pour quoi faire ?

Il nous permet une gestion raisonnée de l'eau et des milieux aquatiques. Le contrat de rivière sera l'outil de planification d'opérations avec des financements particuliers.

La charte, signée en 2008, a permis de valider cinq objectifs :

- 1- Organiser une gestion quantitative, raisonnée, durable de la ressource en eau.
- 2- Maintenir la bonne qualité de l'eau de surface et de la ressource souterraine.
- 3- Gérer la protection des risques.
- 4- Préserver, restaurer et mettre en valeur les milieux naturels aquatiques et humides.
- 5- Pérenniser la gestion globale de l'eau et des milieux aquatiques.

Un syndicat ... qui agit !

Grâce à l'aide de l'Agence de l'eau, des Conseils Généraux, du Conseil Régional... et des communes adhérentes, le SIAGA poursuit, en tant que maître d'ouvrage, un certain nombre d'actions de restauration du milieu aquatique :

* Gestion de la végétation des berges, environ 160 km de cours d'eau sont concernés.

L'espace boisé au bord des cours d'eau (= ripisylve) doit être entretenu par les riverains pour maintenir l'équilibre. Après un constat quasi généralisé de non entretien par les propriétaires riverains, le SIAGA a mis en place un programme pluriannuel de gestion de la ripisylve afin de concilier l'ensemble des enjeux. Cet entretien est aujourd'hui réalisé par des équipes d'insertion sous la responsabilité du technicien de rivière. L'érosion de berge est un phénomène naturel.

* Gestion de la vie des rivières : passe à poissons ; caches piscicoles.

* Maintien ou restauration du bon état des eaux : actions visant à réduire les pollutions domestiques (assainissements collectif et non collectif), agricoles, industrielles, pluviales (routière)...

Lutte contre les plantes envahissantes : par exemple la renouée du japon.

Un syndicat ... qui informe !

Le syndicat met à votre disposition, par l'intermédiaire de votre mairie et de vos délégués différents documents pour mieux apprécier son action :

- * Des plaquettes techniques.
- * Des journaux d'information, en général deux par an.
- * Un site Internet.
- * Une exposition mobile et disponible.
- * Une équipe compétente (chargée de mission, technicien de rivière, adjoint administratif) à votre disposition.

Un syndicat ... bien implanté !

27 avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont de Beauvoisin
tél : 04 76 37 26 26 / Fax : 04 76 37 23 23
mel guiers.siaga@wanadoo.fr
www.guiers-siaga.fr



**LE THEATRE S'INVITE
DANS NOTRE COMMUNE :
LES NUITS DU THEATRE**

Promenez-vous au clair de lune avec les comédiens de l'Atelier Casalibus. A 20 heures pétantes, quand le soleil glisse dans la nature ses derniers rayons, une promenade vous conduira au fond d'un bois, d'un champ ou au bord d'un lac. Là, dans un décor en trois dimensions, humour, verbes, masques, poésies... les artistes vous feront partager un spectacle grandeur nature avec une liberté de ton et d'expression unique.

La mise en scène est Monika REGATTIERI. L'interactivité avec le public, la diversité des lieux et des auteurs, feront de chaque soirée un spectacle singulier, créatif, fait d'imagination et de rêve. Le retour se fera vers 22 heures, à la lueur des lampions et se terminera par une dégustation des produits du terroir.

Une ballade chaleureuse, culturelle, festive et gustative... A ne manquer sous aucun prétexte !

19 h 15, départ en voiture du centre culturel de Mille Pas, 72 avenue des Frères Tardy à Voiron jusqu'au lieu (covoiturage, éventuellement). Puis à 20 heures, départ à pied du village choisi pour la promenade spectacle (tout public).

* billetterie : Office du Tourisme 0476050038 et sur place.

* tarifs : adultes 4€, gratuit pour les moins de 12 ans.

PROGRAMME :

* 13 juillet : « l'Inventaire du Pré/Vert ». Sur les chemins de la Vouise à Voiron.

* **20 juillet : « Une nuit d'été comme un songe ». A la cascade de la Sure à St Joseph de Rivière.**

* 27 juillet : « Chat noir et Quinquet fumoux ». Les gorges du Bret à Coublevie.

* 3 août : « Cœur d'innocentes ». A l'étang Ménérol à Chirens.

* **10 août : « la fontaine des humours ». Au marais d'Herretang à St Joseph de Rivière.**

* 17 août : « Le jardin des Précieuses ». Au Bois d'Amour à Bilieu.

* 24 août : « Eclats de bruit pour rien ». Le Grand Pré, la croix de Tolvon à St Etienne de Crossey.

Contact : CIE CASALIBUS 0476050508 - www.casalibus.com

ATELIER DE MOSAIQUE

Un atelier de Mosaïque vient d'ouvrir ses portes au Demay, à St Joseph de Rivière. Cours, stages pour adultes et enfants à partir de 6 ans sont proposés.

Pour tout renseignement, contacter Mme Sylvie PILLON au 0476555612.

**AID'AUTO 38
ASSOCIATION**

INFO AIDE AUTO LOCATION

Vous n'avez pas de voiture pour aller au travail ! Après une étude rapide de votre dossier, Aide Auto 38 vous loue une voiture à petit prix, le temps que vous trouviez une solution. Renseignez vous auprès de votre conseiller emploi, votre assistante sociale, sur www.aide-auto.com, ou laissez un message au 0476506041.



**APPEL AUX DONNS
DE VOITURES**

Vous avez du mal à vous séparer de votre ancienne voiture... *elle marche encore si bien !* Offrez lui une seconde vie en faisant un don utile pour l'emploi. Aide Auto 38 récupère les voitures, les remet en état, et les loue à bas prix pour permettre aux gens « dans la galère » d'aller au travail. Nous recherchons avant tout des véhicules diesel ou petits véhicules essence, 15 ans d'âge maximum, contrôle technique depuis moins de 6 mois. Pour plus de renseignements : www.aide-auto.com, aidauto38@wanadoo.fr ou téléphoner au 0673691756.

FAMILLES RURALES



Pour une soixantaine de Riviérois et autres, le week-end de Pâques a été l'occasion de partir à la découverte du Périgord et de ses paysages harmonieux semant au détour des collines, des châteaux et des villages de charme qui ont traversé les époques et restent aujourd'hui parfaitement conservés...

(Hélas certaines personnes n'ont pas pu participer à ce voyage faute de places...)

Les participants sont revenus enchantés de leur périple, la météo favorable ayant contribué à la réussite de ces trois belles journées. Pour l'automne, c'est un voyage plus court mais tout aussi intéressant qui vous est proposé, les 1 et 2 octobre, dans le sud de la France : destination St Tropez, Ile de Porquerolles.

N'hésitez pas à vous inscrire dès à présent car les places sont limitées et les participants nombreux....

Plus aucune inscription ne sera prise après le 20 juillet (pour une raison d'assurance), et ne seront validées que les réservations accompagnées de leur règlement afin de ne pénaliser personne.

PROGRAMME :

Jour 1 :

Carqueiranne, traversée en bateau vers l'Ile de Porquerolles, visite du village qui a su conserver son caractère typique et temps libre ;
Installation à l'hôtel, dîner.

Jour 2 :

St Tropez : capitale du tourisme international, devenu un mythe ; tout y est célèbre ou célébré, c'est le lieu préféré de séjour de la jet set et du Tout Paris mondain ;

Visite guidée de ce village, temps libre ;

Déjeuner ;

Lieu de visite à définir ;

Route du retour.

Tarifs réservés aux riviérois :

adultes 167€

ados 110€

enfants moins de 12 ans 90€

Renseignements auprès de Denise Pegoraro au 04 76 55 17 74 ou de Michelle Ghiotti par mail mich_gh@yahoo.fr.

COMITE DES FETES

Le feu d'artifice sera tiré le samedi 9 juillet, à 22 heures 15, au plan d'eau, suivi du bal gratuit à la Salle d'Animation Rurale. Venez nombreux... une surprise vous y attend...

Dimanche 4 septembre, se tiendra la 10ème édition du Bol d'Air Moto. Avant le départ à 9 heures, un café vous est offert dès 8 heures. Il est possible de prendre son repas après la ballade, pensez à réserver au 0476552919.

Nous vous attendons très nombreux sur ces animations, afin de passer un agréable moment.

Si vous aussi, vous êtes intéressé pour faire partie de l'équipe, n'hésitez pas à nous contacter : Paul BUISSIERE, Président : 04 76 55 29 19.

Passez toutes et tous de bonnes vacances!



Cette année, c'est l'association du V.T.T. Chartreuse qui vous accueille à la buvette du feu d'artifice, au Plan d'eau ce samedi 9 juillet 2011.

Pour patienter avant le spectacle ou après en avoir « pris plein les yeux », vous pourrez vous désaltérer ou déguster glaces ou crêpes, au choix! Les bénévoles seront là dès 19h30 et ce jusqu'à 22h00.

Les bénéfices seront reversés à l'école de V.T.T..

Merci à tous !

V.T.T. CHARTREUSE

CALENDRIER 2011

JUILLET		
Samedi 9	Feux d'artifice et «Bal du 14 juillet»	Comité des Fêtes
AOÛT		
Lundi 15	Messe à la grotte	La Paroisse
Dimanche 28	Rallye « CHAM »	Chartreuse Montagne
SEPTEMBRE		
Dimanche 11	Bol d'air	Comité des Fêtes
Vendredi 30	Assemblée générale	Sou des Ecoles

24ème RENCONTRES BREL DU 19 AU 24 JUILLET 2011

Mardi 19 juillet			
guinguette	18h30	gratuit	La Roulotte / Le Gueux
Chapiteau	20h	17€/20€/23€	Emzel Café/Mountain Men/Têtes Raides
Correrie	18h	19€	Graeme Allwright
Mercredi 20 juillet			
Guinguette	18h30	gratuit	Le Réparateur/Chocolate Pain
Intervention	Droguerie Moderne Théâtre		
Chapiteau	20h	14€/17€/20€	Didier Super/Uncommon Men/From Mars/Stupeflip
Correrie	18h	19€	Graeme Allwright
Jeudi 21 juillet			
Guinguette	19h	gratuit	Loudmila & les Freaks/Western Chocolat
Intervention	Droguerie Moderne Théâtre		
Chapiteau	20h30	19€/23€/25€	Nouvel R/Grand Corps Malade
Vendredi 22 juillet			
Guinguette	19h	gratuit	Mayor
Interventions	Compagnie U. Gomina/Droguerie Moderne Théâtre		
Chapiteau	20h30	18€/20€/22€	I rma/Zaz
Eglise St-Hugues	20h30	14€	Santos Chillemi
Samedi 23 juillet			
Guinguette	18h	gratuit	Jazz et Montagne/L'herbe folle/Boum boum boys
Interventions	Compagnie U. Gomina/Droguerie Moderne Théâtre		
Chapiteau	20h30	25€/28€/30€	Tempo Forte/Dany Brillant
Dimanche 24 juillet			
Dans le bourg de 11h à 18h gratuit			
festival de rue : Le retour de la compagnie de poche/Jazz et montagne/compagnie U. Gomina/Maison des Jeux			
Stands artisanaux.			
Toutes les infos : 0476886208 ou sur www.rencontresbrel.fr			